



CENTRE SPORTIF & SOCIAL

2 avenue du Général de Gaulle

45150 Jargeau

☎ 02.38.59.76.80

c2s.jargeau@gmail.com

QUESTIONNAIRE DE SANTE POUR LE SPORTIF MINEUR

L'exercice physique pratiqué d'une façon régulière constitue une occupation de loisir saine et agréable. Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds OUI ou NON et il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses.

Nom :	Prénom :	Age :	
A remplir par le mineur ou les parents :		OUI	NON
1. Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?			
2. As-tu été opéré(e) ?			
3. As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?			
4. As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé(e) sans te souvenir de ce qui s'était passé ?			
5. As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?			
6. As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?			
7. As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?			
8. As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?			
9. As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?			
10. Te sens-tu très fatigué (e) ?			
11. As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent la nuit ?			
12. Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?			
13. Te sens-tu triste ou inquiet ?			
14. Pleures-tu plus souvent ?			
15. Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?			
A remplir par tes parents :			
16. Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?			
17. Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?			
18. Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans).			

Si vous avez répondu NON alors tout va bien.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs des questions ci-dessus, vous devez consulter votre médecin afin qu'il examine votre enfant et vous délivre un certificat médical.

Signature